

Zeitschrift:	Boissiera : mémoires de botanique systématique
Herausgeber:	Conservatoire et Jardin Botaniques de la Ville de Genève
Band:	27 (1978)
Artikel:	Contribution à l'étude phyto-écologique et floristique du Vallon de la Rocheure (Parc National de la Vanoise)
Autor:	Amandier, Louis / Gasquez, Jacques
Kapitel:	5: La flore du Vallon de la Rocheure
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-895586

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5. La flore du Vallon de la Rocheure

5.1. Exploration botanique de la Rocheure: historique

La Haute-Maurienne est une région assez facile d'accès qui a depuis fort longtemps attiré les botanistes. Ainsi, le nom spécifique du Mont Cenis a-t-il été donné à plusieurs espèces de la flore française (*Viola cenisia* L., *Campanula cenisia* L., *Pedicularis cenisia* Gaudin, *Poa cenisia* All.), ainsi qu'à de nombreuses sous-espèces et variétés. Pas moins de 5 excursions de la Société botanique de France ont eu lieu en Maurienne (1863 et 1960: sessions de Savoie; 1920 et 1964 – non publié: sessions du Mont Cenis; 1951: coupe des Alpes). Certaines stations sont devenues très célèbres: Iseran, sources de l'Arc, Mont Cenis et, depuis 1920, les Evettes (Offner 1920). L'existence de ces pôles d'attraction d'une part, et la difficulté d'accès (5 h depuis Termignon pour un bon marcheur) d'autre part, expliquent que le Vallon de la Rocheure ait été relativement délaissé par les botanistes. C'est ainsi que, à l'exception de Thiébaut (1922) qui a visité la Rocheure à plusieurs reprises, les rares botanistes qui y sont allés, n'ont fait que passer à Entre-deux-Eaux venant de Pralognan par le Col de la Vanoise: Wilczek (1893), Roux (1900), Petitmengin (1907), ou de Val d'Isère par le Col de la Rocheure.

5.2. Récoltes et déterminations

Le principe même du relevé phytosociologique qui consiste à noter la liste floristique aussi complète que possible de la station, oblige à récolter et à déterminer

un grand nombre d'espèces. L'échantillonnage stratifié offre en outre, la garantie d'une exploration de la flore aussi méthodique que celle de la végétation et du milieu. Toutefois, nous avons souvent récolté des individus le long de nos itinéraires pédestres, soit parce que les échantillons étaient particulièrement beaux, soit parce que, l'espèce étant très rare, nous ne l'avions pas encore rencontrée dans nos relevés. Cette façon de récolter a été la règle lors de nos sorties en dehors de la Rocheure: Mont Cenis, Col du Clapier, sources de l'Arc, la Recula de l'Ecot, les Evettes, le Coëtet et le lac Blanc sur Termignon, l'Orgère, l'Iseran, le Vallon de la Calabourdane en Tarentaise.

Si, pour la détermination des taxons rencontrés nous avons fait appel à différentes flores: Coste (1906), Husnot (1906) pour les Cypéracées, pour des raisons de commodité, nous nous sommes efforcés d'employer la nomenclature de Fournier (1961). Ce n'est que pour des cas très particuliers que nous avons eu recours à d'autres auteurs: Bidault (1968) pour le genre *Festuca*, Guinochet & De Vilmorin (1973) pour le genre *Salix*. Certaines espèces présentent de grandes variations morphologiques et de nombreux individus sont difficiles à classer à l'aide des critères typonimistes des manuels de détermination. Ainsi, nous avons trouvé de nombreuses formes intermédiaires dans le genre *Carex*, parmi les *Festuca* du groupe *ovina* ou du groupe *rubra*, entre les trois variétés de *Silene acaulis* L., etc. Quelquefois, les critères morphologiques ne sont pas suffisants. Ainsi les Seslériées croissent à la fois sur les pentes terreuses sèches et calcaires et dans les tourbières. En dépit de leur morphologie identique, nous avons considéré qu'il s'agissait d'une part, de *Sesleria coerulea* (L.) Ard. et, d'autre part, de *Sesleria uliginosa* Opiz. Les *Carex capillaris* L. dont la répartition est identique à celle des *Sesleria* pourraient regrouper également deux entités taxonomiques différentes. De nombreuses études de taxonomie, telles celles de Bidault (1968) sur *Festuca ovina*, Gardou (1972) sur *Centaurea jacea*, Blaise (1970) sur *Myosotis*, etc., mériteraient d'être entreprises. Signalons enfin une sous-espèce *Thlaspi rotundifolium* (L.) Gaudin subsp. *corymbosum* Greml ne figurant pas dans les flores de France de Fournier et de Coste. Il s'agit de *Thlaspi limosellifolium* Burnat que nous avons découvert dans les éboulis de gneiss des sources de l'Arc. Nous avons pu trouver sa description dans la "Flore des Alpes-Maritimes" de Burnat (1931). Cette sous-espèce citée par l'auteur dans les Alpes-Maritimes et en Italie semble être présente dans plusieurs éboulis de la région; Delpech (comm. verb.) croit l'avoir rencontrée au pied du Pelve. Ce *Thlaspi* est signalé comme une variété endémique des Alpes occidentales sur sols siliceux (Tutin & al. 1964: 321). Dans la flore de France (Guinochet & De Vilmorin, t. IV, sous presse), l'espèce *Thlaspi rotundifolium* (L.) Gaudin est séparée en deux sous-espèces; l'une, la sous-espèce *rotundifolium* est une caractéristique des éboulis calcaires du *Thlaspion rotundifolii*; l'autre, la sous-espèce *corymbosum* Greml (= *limosellifolium* Burnat) est propre aux pentes acides de l'*Androsacion alpinae*. Ces deux sous-espèces peuvent d'ailleurs être juxtaposées dans l'espace; ainsi, au Col du Clapier, dans la région du Mont Cenis, nous avons trouvé *Thlaspi rotundifolium* (L.) Gaudin sur un éboulement de serpentinite et *Thlaspi limosellifolium* Burnat sur un éboulement voisin, de quartzite. Il nous a semblé, en outre, que certains individus pouvaient présenter des caractères intermédiaires entre ces deux types.

5.3. Présentation de l'inventaire floristique

A l'issue de nos quatre campagnes d'été de 1970 à 1973, nous avons récolté environ 900 échantillons appartenant à quelque 600 taxons regroupés en 223 genres, eux-mêmes répartis dans 56 familles. Le service des herbiers du CEPE-L. Emberger de Montpellier a bien voulu se charger de la mise en forme définitive de cet herbier qui a été déposé le 6 juillet 1976 au Chalet de la Porte du Parc du Plan du Lac et confié à la Direction du Parc National de la Vanoise, à charge pour elle de le mettre à la disposition des naturalistes intéressés. Le catalogue de cet herbier a été comparé avec celui que Gensac (1974a) a établi pour l'ensemble du Parc de la Vanoise à partir des travaux de Perrier de la Bathie (1928) et des additions de Breistroffer (1961). Pour limiter le volume de ce mémoire, nous avons choisi de publier (cf. annexe II) uniquement une liste complémentaire au "Catalogue écologique des plantes vasculaires du Parc National de la Vanoise et des régions limitrophes". Cette liste comprend 5 genres nouveaux, 70 espèces ou hybrides non cités précédemment, 133 espèces rares notées dans de nouvelles stations, 60 espèces observées au-dessus des limites altitudinales qui leur étaient données, 1 espèce particulière, le *Thlaspi limosellifolium* Burnat précédemment cité, 1 spécimen de *Carex* récolté au Petit Mont Cenis considéré jusqu'à présent comme une forme inconnue.

Pour la seule Rocheure, nous avons 3 genres nouveaux, 50 espèces nouvelles, 5 hybrides non cités, 100 espèces rares qui étaient inconnues en Rocheure (fig. 13, 14), 53 espèces qui y croissent largement au-dessus des limites altitudinales qui leur avaient été attribuées. D'autre part, Gensac cite certaines localisations dans la Rocheure que nous n'avons pas pu vérifier. Ainsi *Androsace helvetica* (L.) Gaudin existe bien sur les rochers de la Fema, mais nous n'avons pas pu la rencontrer au Col de la Rocheure. De même, pour *Astragalus leontinus* Wulfen: la citation de Roux (1900) au col paraît douteuse; en effet, Evrart & Chermeson (1917, 1918) le situent au bord du torrent où nous l'avons rencontré à plusieurs reprises. *Veronica allionei* Vill., espèce commune à l'étage alpin inférieur, ne nous semble pas exister au Col de la Rocheure. Ceci pourrait s'expliquer par le manque de précision géographique des localisations des botanistes anciens.

5.4. L'intérêt floristique du territoire

L'abondance d'espèces d'origines variées, endémiques alpines, orophiles sud-européennes et holarctiques, confirme la position de "carrefour" floristique du massif de la Vanoise (Gensac 1974a). La présence de cols, dans toutes les directions, a favorisé la pénétration des différents contingents d'espèces. Ainsi, lors des grandes glaciations, la flore qui avait été refoulée vers l'est, a pu refluer de la Vallée de Suse par les cols de la chaîne frontière (Briquet 1906). C'est ce qui explique sans doute le manque d'originalité floristique de la région. Il existe bien en Vanoise

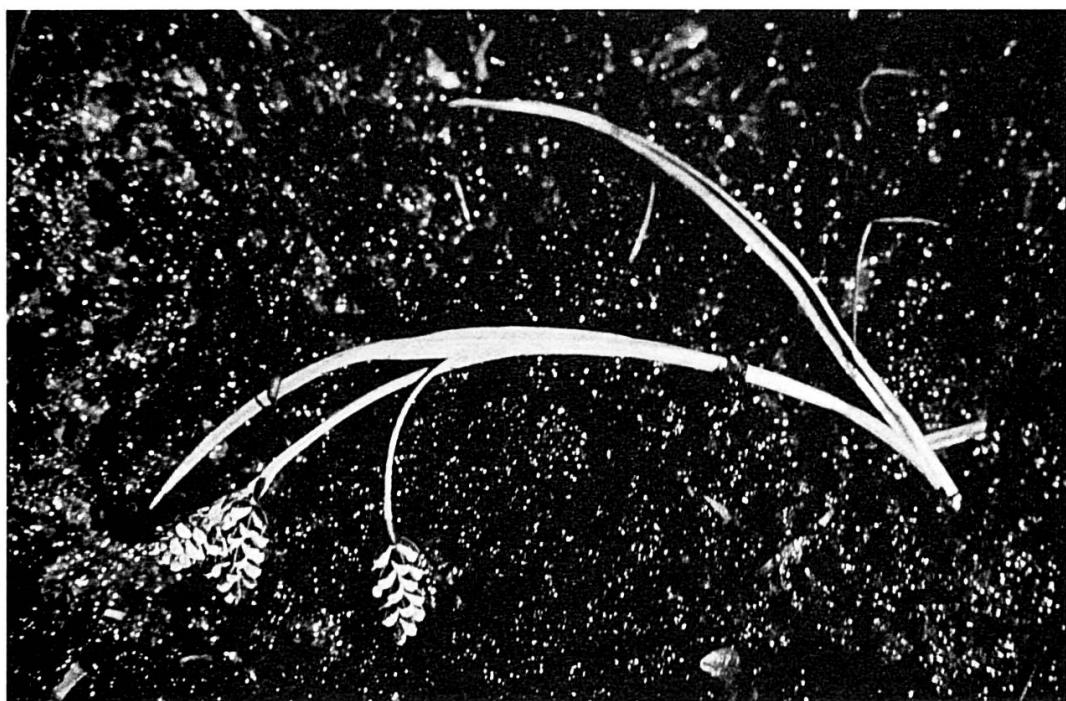


Fig. 13. – Inflorescence de *Carex bicolor* All. (photographie: L. Amandier 1974).



Fig. 14. – *Crepis raetica* Hegetschw. (photographie: J. Gasquez 1974).

un certain nombre d'endémiques des Alpes occidentales, mais il n'y en a pratiquement pas qui soient propres à notre dition, à l'exception de quelques micromorphes (Ozenda 1966).

La Haute-Maurienne, du fait de son climat intra-alpin ensoleillé et relativement sec, recèle nombre d'espèces méridionales (élément oro-méditerranéen) ou originaire des steppes continentales du centre de l'Europe (élément sarmatique) (Braun-Blanquet 1961). Cependant, ce qui la caractérise le mieux, c'est l'élévation des limites altitudinales de la plupart des espèces, par rapport à l'ensemble des Alpes françaises. Le Vallon de la Rocheure se distingue par la présence de deux espèces très rares: *Astragalus leontinus* Wulfen, espèce connue dans le Valais mais dont c'est peut-être la seule station française, et *Potentilla multifida* L., espèce en voie de disparition, liée à un habitat lui-même en régression: les chemins muletiers calcaires et secs. Un grand nombre d'espèces plus banales y atteignent des altitudes élevées à la faveur de conditions locales favorables d'ensoleillement et d'abri. Citons, vers 2400 m, *Artemisia absynthium* L., *Juniperus communis* L. dans sa forme érigée, *Stipa pennata* L. et *Brachypodium pinnatum* (L.) P. B. Parfois, c'est tout un groupement qui se trouve ainsi "transposé" à une altitude supérieure. Près d'Entre-deux-Eaux à 2100 m, existe un marais à *Angelica silvestris* L., *Carex vulpina* L. et *Caltha palustris* L., habituellement situé à l'étage montagnard quelque 800 m plus bas. A l'autre extrémité du vallon, près de Roche Blanche vers 2700 m, se maintient, à la faveur d'un microclimat très favorable, une prairie subalpine à *Festuca spadicea* L. et *Avena parlatorei* Woods analogue à celles que l'on rencontre en contrebas du parc à voitures de Bellecombe vers 2000-2200 m. D'autres espèces sont des relictus en Rocheure, tels ces individus isolés de *Larix decidua* Miller, *Picea excelsa* (Lam.) Link et du rare *Betula pubescens* Ehrh. var. *murithi* Gaudin qui témoignent de l'existence passée d'une forêt subalpine à l'ubac de la Renaudière. D'un point de vue très général, le Vallon de la Rocheure se caractérise moins par son originalité que par sa très grande richesse floristique. Dès 1900, Roux écrivait "Le Vallon de la Rocheure, entouré de hautes montagnes en partie couvertes de glaciers, mériterait à lui seul qu'on emploie plusieurs jours à étudier sa riche végétation...". Et Thiébaut (1922) de renchérir: "il offre sur une surface relativement restreinte, un ensemble complet de la flore alpine".